



Guide du programme d'immersion anglaise EXPLORE 2026 (13–15 ans – Halifax)

Les renseignements suivants s'appliquent à tous les participants du programme EXPLORE 2026 qui séjournent à la résidence Risley Hall. Le présent document vise à communiquer les politiques et procédures importantes applicables au comptoir d'accueil de Risley Hall. Pour toute question ou préoccupation concernant les renseignements ci-dessous, veuillez communiquer avec le comptoir d'accueil de Risley Hall ou avec les Services des événements et conférences. Bon séjour à l'Université Dalhousie.

Procédures d'arrivée

Lors de votre arrivée directement à la résidence Risley Hall avec le personnel du programme EXPLORE, l'Université Dalhousie vous fournira les éléments suivants :

- Une carte d'accès de conférence préprogrammée, qui sert à la fois de clé d'accès au bâtiment et de clé pour votre chambre individuelle. Veuillez consulter la section portant sur les renseignements importants concernant votre carte d'accès de conférence.

Les articles et services suivants sont offerts directement au comptoir d'accueil de Risley Hall :

- Oreillers supplémentaires
- Couvertures supplémentaires
- Pour la commodité de nos invités, un service simple d'échange de draps et de serviettes est offert dans des salles de lingerie désignées à l'intérieur de nos bâtiments. Les salles de lingerie ont des heures d'ouverture précises, lesquelles peuvent être obtenues au comptoir d'accueil. Le linge qui n'est pas fourni par l'Université Dalhousie ne sera pas entretenu. Veuillez ne pas sortir les serviettes des bâtiments pour des sorties à la plage !
- Tableau de messages pour les invités
- Buanderies à pièces (1,50 \$/brassée). Veuillez-vous adresser au comptoir d'accueil de Risley Hall si vous avez besoin de monnaie. Des capsules de savon à lessive peuvent être achetées au comptoir d'accueil au coût de 0,50 \$ chacune.
- Réveils, verres supplémentaires, séchoirs à cheveux, cintres supplémentaires.

À propos de votre carte d'accès de conférence

Votre carte d'accès de conférence est **très importante** et doit être gardée avec vous en tout temps.

Cette carte vous donne accès aux pièces et installations suivantes à Risley Hall et à l'Université Dalhousie :

- La porte principale de la résidence Risley Hall après les heures d'ouverture (de 19 h à 7 h)
- Les repas à Howe Hall (6230, rue Coburg), sous réserve de certaines exceptions. Veuillez consulter l'affichage dans le hall d'entrée de Risley Hall pour toute modification.

Cartes d'accès et clés perdues ou endommagées

De l'aide est offerte si votre carte d'accès de conférence est endommagée. Veuillez vous présenter au comptoir d'accueil et nous vous aiderons à remplacer votre carte.

Veuillez noter : vous devrez retourner la clé temporaire au comptoir d'accueil, faute de quoi des frais vous seront facturés.

Veuillez noter qu'il y a des frais de 25 \$ par carte de conférence et par clé pour toute carte ou clé perdue ou endommagée.

Renseignements / demandes non urgentes

Risley Hall : 902-494-1083

Le personnel du comptoir d'accueil de Risley Hall est formé pour répondre aux demandes générales ainsi qu'aux situations non urgentes et urgentes.

Exemple 1 : Votre lavabo coule et un plombier doit être avisé.

Exemple 2 : Vous souhaitez savoir à quelle heure le déjeuner est servi.

Procédures d'urgence

En cas d'urgence dans le bâtiment, veuillez vous présenter directement au comptoir d'accueil de Risley Hall, qui est ouvert 24 heures sur 24 et doté de personnel formé.

Le personnel du comptoir d'accueil de Risley Hall communiquera avec les Services de sécurité de l'Université Dalhousie, lesquels contacteront les services d'urgence au besoin.

Alarme incendie - Lorsque l'alarme incendie retentit, tout le monde doit quitter le bâtiment immédiatement. Veuillez prendre quelques minutes pour vous familiariser avec les procédures d'évacuation incendie affichées au dos de la porte de votre chambre. N'utilisez pas les ascenseurs. Le personnel de sécurité vous avisera lorsqu'il sera sécuritaire de retourner à votre chambre.

Services de santé

Les Services de santé aux étudiants accueillent les participants du programme EXPLORE à la clinique pendant leur séjour à l'Université Dalhousie.

Veuillez consulter le lien suivant pour connaître l'emplacement sur le campus et les heures d'ouverture :

https://www.dal.ca/campus_life/health-and-wellness/appointments.html

Afin de consulter un médecin ou un membre du personnel médical, tous les étudiants couverts par le régime d'assurance maladie provincial du Québec devront présenter leur carte d'assurance maladie et payer leur visite (ainsi que tout frais de services supplémentaires) au moment du rendez-vous. Le coût d'une consultation régulière est actuellement de 45 \$. Les frais pour les services supplémentaires varient selon les montants payés par MSI (assurance maladie de la Nouvelle-Écosse). Tous les patients recevront un reçu pouvant être soumis à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour remboursement.

Santé publique

L'Université Dalhousie s'engage à maintenir un environnement de travail et d'apprentissage où la santé et la sécurité sont protégées et où l'exposition aux maladies transmissibles est contrôlée et réduite au minimum. Nous exigeons et attendons le respect de toutes les lois applicables, des directives de Santé publique de la Nouvelle-Écosse et des politiques universitaires pendant votre participation au programme EXPLORE.

Dommages généraux aux résidences

Toute personne responsable de dommages devra payer les réparations et pourrait faire l'objet de mesures disciplinaires. Les toilettes et les lavabos doivent être utilisés uniquement aux fins prévues. Tout dommage ou blessure causée par une mauvaise utilisation est la responsabilité de l'occupant de la chambre.

Remarque spéciale : Les fenêtres des chambres de Risley Hall ne s'ouvrent que partiellement. Il s'agit d'une norme appliquée dans tout le bâtiment. Veuillez faire preuve de prudence lors de l'ouverture de la fenêtre de votre chambre afin de ne pas endommager le mécanisme qui la maintient partiellement fermée.

Assurance

L'Université ne peut être tenue responsable, directement ou indirectement, du vol ou de la perte de biens personnels causés par le feu, l'eau ou toute autre cause. Les étudiants sont encouragés à souscrire leur propre assurance contre la perte ou les dommages de biens personnels.

Décorations et murs

Les étiquettes apposées sur les portes des chambres doivent demeurer en place pendant toute la durée du programme. Seuls les rubans adhésifs, bandes adhésives pour affiches et crochets adhésifs sont autorisés. Afin d'éviter d'endommager les surfaces des murs et des portes,

l'utilisation de ruban, de clous, de vis, de punaises, d'agrafes ou d'épingles est interdite. Pour des raisons de sécurité incendie, il est interdit de fixer quoi que ce soit au plafond, aux luminaires, aux têtes de gicleurs ou aux tuyaux aériens.

Alcool

Veillez noter que l'âge légal pour consommer de l'alcool dans la province est de 19 ans; par conséquent, la consommation d'alcool par les étudiants est interdite. Les étudiants doivent respecter toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables en matière d'alcool.

Toute personne surprise à consommer de l'alcool fera l'objet d'un renvoi immédiat du programme.

Couvre-feu

Tous les étudiants doivent respecter le couvre-feu de la résidence. Du dimanche au jeudi, les étudiants doivent être dans leur chambre de résidence au plus tard à 21 h 30. Le vendredi et le samedi, ils doivent être dans leur chambre au plus tard à 23 h. Le non-respect du couvre-feu entraînera des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au renvoi du programme.

Panne de courant

Il est possible que vous ne remarquiez pas une panne de courant en raison de la rapidité d'intervention du générateur. Toutefois, les ascenseurs peuvent prendre de 5 à 7 secondes pour répondre. Le générateur se met en marche dès la perte de courant; vous pourriez donc seulement remarquer un léger scintillement des lumières.

Politique sur le tabagisme

L'Université Dalhousie applique une politique de campus sans fumée. Cela inclut le tabac, le cannabis ainsi que le vapotage.

À Halifax, il est permis de fumer uniquement dans les zones désignées à cet effet :

<https://www.halifax.ca/city-hall/legislation-by-laws/by-law-standards/cannabis-smoking-halifax>.

Veillez noter que des frais pouvant atteindre 200 \$ peuvent être imposés si vous fumez à l'intérieur d'une résidence de l'Université Dalhousie.

Politique sans parfum

L'Université Dalhousie appuie une politique sans parfum sur le campus et encourage les étudiants à éviter de porter des produits parfumés dans les espaces communs tels que les salons et les salles de classe.

Prolongation de séjour

Si vous souhaitez prolonger votre séjour après le 8 août, veuillez vous présenter au comptoir d'accueil de Risley Hall. Des frais supplémentaires s'appliqueront.

Échange de serviettes et de literie

Tous les étudiants doivent se présenter au comptoir d'accueil pour échanger leur literie et leurs serviettes. Cet échange peut se faire chaque semaine, soit le lundi, le mercredi ou le vendredi (sous réserve de modifications). Vous devrez présenter votre literie et vos serviettes avant l'échange afin qu'elles soient inspectées pour détecter tout dommage. Des dommages pourraient entraîner des amendes. Veuillez ne pas descendre la couverture de votre lit sauf si nécessaire. Le linge qui n'est pas fourni par l'Université Dalhousie ne sera pas entretenu. Veuillez ne pas sortir les serviettes ou la literie du bâtiment (y compris pour des sorties à la plage).

Rôle du personnel d'entretien

Le personnel d'entretien est responsable uniquement du nettoyage général, ce qui comprend le nettoyage des corridors et des salles communes, le nettoyage des salles de bains et la vidange des poubelles dans les espaces communs. En tant que membres de la communauté de résidence, le personnel d'entretien, de maintenance et de la salle à manger doit être traité avec courtoisie et respect en tout temps.

Sports et activités

Les étudiants ne sont pas autorisés à pratiquer des sports ou des jeux physiques à l'intérieur des bâtiments de résidence. Ces activités sont susceptibles de causer des dommages et de déranger les autres résidents. Les sports peuvent être pratiqués dans plusieurs zones désignées du campus. Veuillez vous adresser au personnel du comptoir d'accueil ou à l'un de vos moniteurs pour obtenir plus de renseignements.

Tous les invités logeant dans les résidences de l'Université Dalhousie ont droit à un accès quotidien gratuit au Dalplex pour chaque jour de leur séjour. Veuillez utiliser votre carte de conférence de l'Université Dalhousie pour accéder au Dalplex et obtenir votre laissez-passer journalier. Veuillez noter que le laissez-passer est valide uniquement le jour où il est délivré. Les laissez-passer journaliers ne sont pas requis pour les activités EXPLORE organisées et prévues à l'horaire (p. ex. le volleyball selon l'horaire imprimé).

Stationnement

Vous pouvez acheter un laissez-passer de stationnement quotidien au comptoir d'accueil de Risley Hall au coût de 12,00 \$ plus taxes. Les permis de stationnement mensuels à long terme ne sont pas offerts à l'achat pour le moment.

Services de la salle à manger

La salle à manger de Howe Hall sera ouverte pour le déjeuner, le dîner et le souper pendant votre séjour. Toute fermeture de la salle à manger sera affichée dans le hall principal. Votre carte d'accès de conférence vous donnera accès à la salle à manger pour tous les repas prévus.

Les étudiants qui souhaitent explorer le campus et découvrir d'autres excellentes options de restauration ouvertes cet été peuvent consulter le site Web suivant pour connaître les emplacements estivaux disponibles : <https://dal.campusdish.com/LocationsAndMenus>

Visiteurs

Aucun invité n'est autorisé à passer la nuit.

Animaux

Aucun animal sauf les animaux d'assistance enregistrés.

Services postaux

Le courrier est recueilli et livré à Risley Hall du lundi au vendredi. À titre de référence, l'adresse postale de Risley Hall est la suivante :

Nom
EXPLORE – immersion anglaise
Risley Hall, chambre (inscrire votre numéro de chambre ici)
1233, place LeMarchant, C.P. 15000
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4R2

Vous pouvez déposer votre courrier sortant affranchi au comptoir d'accueil de Risley Hall pour qu'il soit expédié. Des comptoirs de Postes Canada sont également situés à proximité de l'université.